

AR Prefecture

047-200068930-20230928-2023D_83_RH-DE
Reçu le 03/10/2023
Publié le 03/10/2023

Département de Lot-et-Garonne

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot

FUMEL VALLÉE DU LOT

4 Place du Château BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

<u>Extrait du Registre des Délibérations</u> Conseil Communautaire, Séance du : 28 septembre 2023	L'an Deux Mille vingt-trois, le 28 septembre à 17h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le 22 septembre 2023, s'est réuni en séance publique ordinaire à l'Amphithéâtre du Pôle Développement Territorial, à Fumel sous la Présidence de Monsieur Didier CAMINADE, Président
---	--

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

ALLEMAND Pierre, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier, BELLEAU Marie-Hélène, BILLOUX Bruno, BOUQUET Thierry, BREL Chantal, BROUILLET Jean-Jacques, CALMEL Jean-Pierre, CAMINADE Didier, GARGOWITSCH Sophie, GRASSET Éric, GUÉRIN Gilbert, LABROUE Cédric, LAFON Nadine, LAFOZ Michèle, LARIVIÈRE Yvette, LE CORRE José, MUCHA Jean-Luc, PAILLAS Lionel, PICCOLI Jacques, PINSOLLES Sophie, POUCHOU Marie-Thérèse, QUEYREL Jean-Marie, SCHMITZ Jean-Marc, SÉGALA Jean-François, SICOT Maryse, SOTTORIVA Olivier, STARCK Josiane, THÉLIOL Jean-Jacques, TORO Viviane, VIDAL Aline.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :

Mesdames et Messieurs :

ALBASI Maxime, ARANDA Francis, CONGÉ Marie-Yvonne, COSTES Jean-Louis, JURQUET Bernard, VIGNEAU Céline.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :

Madame GIRAUD Béatrice procuration à Monsieur DELAPART Jean-Victor.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :

Monsieur AMBROISE Philippe procuration à Madame POUCHOU Marie-Thérèse,
Monsieur BABIEL Jean-Pierre procuration à Madame PINSOLLES Sophie,
Monsieur BIHOUE Yann procuration à Madame VIDAL Aline,
Monsieur BORIE Daniel procuration à Madame TORO Viviane,
Madame BOUCHER RÉZÉ Séverine procuration à Monsieur CAMINADE Didier,
Madame COSTES Marie procuration à Monsieur CALMEL Jean-Pierre,
Monsieur DELPY Jean-Luc procuration à Monsieur THÉLIOL Jean-Jacques,
Madame GRIFFEILLE Martine procuration à Monsieur SÉGALA Jean-François,
Monsieur MOULY Jean-Pierre procuration à Madame STARCK Josiane,
Madame STREIFF Céline procuration à Monsieur SOTTORIVA Olivier,
Madame TALET Marie-Lou procuration à Madame BREL Chantal.

Secrétaire de Séance : GARGOWITSCH Sophie	Conseillers en exercice : 50 Présents (titulaires et suppléants) : 33 Pouvoir(s) : 11 Votants : 44
--	---

N°2023D-83-RH : MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu la loi n°84 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu la loi n°2007-209 du 19 février 2007, relative à la Fonction Publique Territoriale ;

AR Prefecture

047-200068930-20230928-2023D_83_RH-DE
Reçu le 03/10/2023
Publié le 03/10/2023

Vu la délibération n°2023C-64-RH en date du 29 juin 2023 relative à la mise à jour du tableau des effectifs de Fumel Vallée du Lot ;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 19 septembre 2023 ;

Conformément à l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

À la suite du départ d'un agent technique, responsable de la gestion du patrimoine communautaire, la Communauté de Communes souhaite renforcer ce poste, précédemment occupé par un agent détenant le grade d'agent de maîtrise.

Il est ainsi proposé de transformer le poste d'agent de maîtrise à technicien et de procéder au recrutement par voie statutaire ou par voie contractuelle si le recrutement se montre infructueux.

Par ailleurs, à la suite de la promotion interne d'un agent du grade d'adjoint du patrimoine principal 1^{ère} classe à assistant du patrimoine et des bibliothèques, il est proposé de supprimer l'ancien poste de l'agent.

Ainsi, il est proposé de :

Créer :

- 1 poste de Technicien, catégorie B, à temps complet (35h00)

Supprimer :

- 1 poste d'Agent de maîtrise, catégorie C, à temps complet (35h00),
- 1 poste d'Adjoint du patrimoine principal 1^{ère} classe, catégorie C, à temps complet (35h00).

Tableau des effectifs – Postes permanents – Fumel Vallée du Lot – 1^{er} octobre 2023

Cadres d'emploi	Catégorie	Effectif	Temps de travail
EMPLOI FONCTIONNEL			
Directeur général des services	A	1	35h00
Directeur général des services techniques	A	1	35h00
Direction général adjoint	A	1	35h00
Total emploi fonctionnel		3	
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Attaché territorial principal	A	2	35h00
Attaché territorial	A	3	35h00
Rédacteur territorial principal 2 ^{ème} classe	B	1	35h00
Rédacteur territorial principal 1 ^{ère} classe	B	1	35h00
Adjoint administratif territorial	C	6	35h00
Adjoint administratif territorial 2 ^{ème} classe	C	4	35h00
Adjoint administratif territorial 1 ^{ère} classe	C	4	35h00
Total filière administrative		21	
FILIÈRE ANIMATION			
Animateur territorial	B	1	17h30
Animateur territorial	B	1	35h00
Animateur territorial principal 2 ^{ème} classe	B	1	35h00
Animateur territorial principal 1 ^{ère} classe	B	1	35h00
Adjoint territorial d'animation	C	1	32h00

AR Prefecture

047-200068930-20230928-2023D_83_RH-DE
 Reçu le 03/10/2023
 Publié le 03/10/2023

Adjoint territorial d'animation	C	1	35h00
Adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	1	32h00
Adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	5	35h00
Adjoint territorial d'animation principal 1 ^{ère} classe	C	1	35h00
Total filière animation		13	
FILIÈRE CULTURELLE			
Assistant d'enseignement artistique	B	1	03h00
Assistant d'enseignement artistique	B	1	04h00
Assistant d'enseignement artistique	B	2	05h00
Assistant d'enseignement artistique	B	1	06h30
Assistant d'enseignement artistique	B	2	08h00
Assistant d'enseignement artistique	B	1	09h00
Assistant d'enseignement artistique	B	1	10h00
Assistant d'enseignement artistique	B	1	15h00
Assistant d'enseignement artistique	B	1	20h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	1	09h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	1	20h00
Assistant d'enseignement artistique principal 1 ^{ère} classe	B	1	06h00
Assistant d'enseignement artistique principal 1 ^{ère} classe	B	1	20h00
Assistant du patrimoine et des bibliothèques	B	1	35h00
Total filière culturelle		16	
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE			
Educateur de jeunes enfants classe supérieure	A	1	35h00
Educateur de jeunes enfants seconde classe	A	2	35h00
Puéricultrice territorial	A	1	35h00
Puéricultrice territorial	A	1	25h00
Auxiliaire de puériculture classe supérieure	B	1	35h00
Auxiliaire de puériculture classe normale	B	7	35h00
Total filière médico-sociale		13	
FILIÈRE SOCIALE			
Agent social territorial	C	1	20h00
Agent social territorial	C	1	28h00
Agent social territorial	C	1	30h00
Agent social territorial	C	2	35h00
Agent social territorial 2 ^{ème} classe	C	1	30h00
Agent social territorial 2 ^{ème} classe	C	4	35h00
Total filière sociale		10	
FILIÈRE SPORTIVE			
Educateur territorial des APS principal 1 ^{ère} classe	B	1	35h00
Total filière sportive		1	
FILIÈRE TECHNIQUE			
Ingénieur territorial	A	1	35h00
Ingénieur territorial principal	A	1	35h00
Technicien territorial	B	3	35h00

AR Prefecture

047-200068930-20230928-2023D_83_RH-DE
 Reçu le 03/10/2023
 Publié le 03/10/2023

Technicien territorial 2 ^{ème} classe	B	2	35h00
Agent de maitrise	C	3	35h00
Agent de maitrise principal	C	1	35h00
Agent technique territorial	C	1	20h00
Agent technique territorial	C	27	35h00
Agent technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	1	32h00
Agent technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	7	35h00
Agent technique territorial principal 1 ^{ère} classe	C	20	35h00
Total filière technique		67	
TOTAL DES EFFECTIFS		144	

Tableau des effectifs – Postes permanents – Centre Intercommunautaire de Santé
 1^{er} octobre 2023

Cadres d'emploi	Catégorie	Effectif	Temps de travail
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Adjoint administratif territorial	C	1	35h00
Total filière administrative		1	
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE			
Médecin territorial	A	5	35h00
Médecin territorial	A	3	10h00
Auxiliaire de puériculture classe normale	B	1	35h00
Auxiliaire de soins principal 2 ^{ème} classe	C	1	35h00
Total filière administrative		10	
TOTAL DES EFFECTIFS		11	

Tableau des effectifs – Postes non permanent – Fumel Vallée du Lot – 1^{er} octobre 2023

Cadres d'emploi	Catégorie	Effectif	Temps de travail
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Rédacteur territorial principal 2 ^{ème} classe	B	1	35h00
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	1	35h00
Total filière administrative		2	
FILIÈRE TECHNIQUE			
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	6	35h00
Apprenti		3	35h00
Total filière administrative		9	
TOTAL DES EFFECTIFS		11	

Après avoir entendu cet exposé, et en avoir délibéré,
 le Conseil Communautaire

- 1°) – Décide d'adopter le tableau des effectifs ci-dessus, à compter du 1^{er} octobre 2023 ;
- 2°) - Dit que Monsieur le Président est chargé du recrutement du Technicien et habilité à ce titre à conclure un contrat ;

AR Prefecture

047-200068930-20230928-2023D_83_RH-DE

Reçu le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023

3°) – Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondants aux emplois et grades sont inscrits au budget primitif 2023 ;

4°) – Constate que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 28 septembre 2023

La Secrétaire de séance,



Sophie GARGOWITSCH

Le Président,



Didier CAMINADE

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises

Certifié exécutoire le : 03 octobre 2023

Reçu en Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 03 octobre 2023